



ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2015

Janvier 2018

Directeur Général, Directeur de publication	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale Oumar LY et des Ressources Humaines (p.i.)	Ouleye K. SOW DIOP
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION
Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mady DANSOKHO, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Insa SADIO, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aida FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP.

COMITE DE REDACTION	
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Khoudia WADE
2. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA & Tidiane CAMARA
3. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
4. SANTE	Khoudia WADE & Cheikh Ibrahima DIOP
5. JUSTICE	Maguette SARR & Boubacar DIOUF
6. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aida FAYE
7. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME COLY
8. AGRICULTURE	Mamadou Diang BA
9. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BA
10. ELEVAGE	Seynabou NDIAYE & Kandé CISSE
11. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Penda AMAR
12. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
13. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Ramlatou DIALLO
14. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mambodj FALL & Malick DIOP
15. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
16. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE & Baba NDIAYE
17. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO, Seynabou SARR & Madiaw DIBO
18. MINES ET CARRIERES	Woudou DEME KEITA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
ISSN 0850-1491

PRESENTATION DU PAYS

Population

En 2015, la population du pays est estimée à 14 356 575 personnes. Les femmes représentent 7 202 919 et les hommes 7 153 656, soit respectivement 50, 17% et 49,83%. Cette population se caractérise par sa jeunesse, car les 50,4% sont âgés de 18 ans et moins.

Données physiques

Situé à l'extrême ouest de l'Afrique occidentale avec une façade maritime de plus de 700 km sur l'océan atlantique qui le limite à l'ouest, le Sénégal couvre une superficie de 196712 Km². Le territoire Sénégalais est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali et au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau. La République de Gambie qui occupe tout le cours inférieur du fleuve du même nom, constitue une enclave de 25 km de large et près de 300 km de profondeur à l'intérieur du territoire sénégalais.

Données climatologiques

Le Sénégal est un pays de l'Afrique subsaharienne, avec un climat de type soudano-sahélien. Le climat est tropical au sud et semi désertique au nord ; il se caractérise par l'alternance d'une saison sèche de novembre à mi-juin et d'une saison humide et chaude de mi-juin à octobre. La pluviométrie moyenne annuelle suit un gradient décroissant du Sud au Nord du pays. Elle passe de 1200 mm au Sud à 300 mm au Nord, avec des variations d'une année à l'autre. Trois principales zones de pluviométrie correspondant à trois zones climatiques sont ainsi déterminées : une zone forestière au Sud, une savane arborée au centre et une zone semi-désertique au Nord.

Données hydrographiques

Outre l'Océan Atlantique qui le limite à l'Ouest, les ressources en eaux de surface au Sénégal sont constituées par quatre fleuves : le fleuve Sénégal au nord (1700 Km de long), le fleuve Saloum (250 km) au centre, le fleuve Gambie (1 130 km) au centre et le fleuve Casamance (300 km) au sud. Des lacs et des rivières complètent le régime hydrologique. La réalisation des Grands Barrages de Diama et de Manantali, en particulier, que le Sénégal partage avec le Mali et la Mauritanie à travers l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), contribue à la maîtrise des ressources hydrauliques et partant, au développement de l'agriculture, de l'élevage, de la navigation, de l'approvisionnement en eau potable et en énergie pour les populations.

Organisation administrative

Le Sénégal est une République laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion et qui respecte toutes les croyances. La Constitution consacre le principe de la démocratie en rappelant que la souveraineté nationale appartient au peuple sénégalais qui l'exerce par ses représentants ou par la voie du référendum. La forme républicaine de l'État prend appui sur le caractère démocratique du système politique marqué par la séparation et l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

En 2008, la loi 2008-14 du 18 mars 2008 a modifié la loi 72-02 du 1^{er} février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale et Locale et a porté le nombre de régions à 14 dont trois nouvelles : Kaffrine, Kédougou et Sédhiou. Les départements sont au nombre 45 subdivisés en Arrondissements, Communes, Communautés rurales et Villages. Le village ou le quartier correspond à la cellule administrative de base. Les grandes communes du Sénégal (Dakar, Rufisque, Pikine,

Guédiawaye et Thiès) sont subdivisées en communes d'arrondissement. Il y a deux modes de gestion du territoire qui se côtoient : un mode déconcentré dans lequel le pouvoir local est exercé par des agents de l'Etat et un mode décentralisé dans lequel le pouvoir local est exercé par des organes élus.

Dans le mode déconcentré, la région est placée sous l'autorité du Gouverneur, le département sous celle du Préfet et l'arrondissement sous celle du Sous-préfet.

Dans le mode décentralisé, la région en tant que collectivité locale est gérée par le conseil régional, la commune par le conseil communal et la communauté rurale par le conseil rural.

Chaque niveau est dirigé par une autorité à savoir :

- un gouverneur pour chaque région ;
- un préfet et un président de conseil départemental pour chaque département ;
- un sous- préfet par arrondissement ;
- un maire par commune ;
- et un chef de village ou un délégué de quartier au niveau le plus périphérique.

La capitale du Sénégal, Dakar, est en même temps la capitale de la région du même nom, presque île de 550 km² située à l'extrême Ouest du pays.

Environnement économique

Les données utilisées dans cette partie proviennent du document « Situation Économique et Financière (SEF) en 2015 et perspectives en 2016 » de la DPEE.

L'environnement économique et financier international

En 2015, après avoir atteint 3,4% en 2014, la croissance mondiale chute à 3,1%. Le ralentissement de la croissance dans les pays en développement en est l'explication. En effet, celle-ci passe de 4,6% en 2014 à 4% à 2015. Cette situation est renforcée par une décélération de l'économie chinoise qui passe de +6,9% à 7,3%. On notera cependant une reprise dans les pays avancés. Dans la zone euro, elle passe de +1,6% en 2015 contre +0,9% en 2014, tandis qu'aux Etats-Unis, cette croissance reste constante entre les deux années (2,4%). Au Japon, après s'être stabilisée à +0,0% la croissance augment faiblement (+0,6%).

En Afrique subsaharienne, la croissance connaît une récession entre 2014 et 2015. Le durcissement de l'environnement économique mondial et la baisse des prix des produits de base la font passer de 5,0% à +3,4%. Concernant les échanges commerciaux, on note une progression de 2,8%, la demande des biens et services dans les pays émergents ayant connu une décélération de +0,5% en 2015 et 3,7% en 2014.

En ce qui concerne les matières premières, en 2015, on note une baisse. Le prix du baril de pétrole connaît une baisse de 47,5% en 2015, alors qu'en 2014, une baisse de 7,5% était notée. Les produits non combustibles connaissent aussi une baisse de leur cours entre 2014 et 2015, passant de 17,5% à -4%. Relatif aux prix de consommation, on note une inflation dans les pays en développement. En effet, celle-ci passe de 4,7% à 5,1% entre 2014 et 2015.

Sur le plan financier, les actions de la Banque Centrale Européenne (BCE) ont fait plonger la monnaie européenne de 16%, comparé au dollar en 2015 et 2014. Comparée au yen et la livre sterling, une baisse de 4% et 10% de sa valeur est observée.

✓ CROISSANCE ET COMPÉTITIVITÉ

Estimation des ressources et emplois du PIB en 2015

- Les ressources du PIB

Le cadre économique interne s'est vu renforcé avec d'importants sentiers initiés par l'Etat, et ceci, malgré la fluctuation des changes et la faiblesse des cours mondiaux des matières premières. La croissance du PIB est passée à 6,5% en 2015, après 4,3% en 2014. Cette situation s'explique par l'amélioration des investissements dans l'agriculture, les infrastructures, l'industrie et dans le secteur de l'énergie. Les secteurs primaire et secondaire tiennent mieux cette croissance que celui tertiaire.

- Le secteur primaire

Le secteur primaire connaît une hausse qui passe à 18,2% en 2015 tandis que l'année précédente elle représentait 2,4%. Cette importante augmentation est due au sous-secteur de l'agriculture qui a connu une forte croissance de 31,7% en 2015, alors qu'en 2014, elle était seulement de 1,7%.

Les cultures vivrières et industrielles enregistrent en 2015 des hausses de 35,4% et 20,9%. La production du riz, du mil-sorgo et maïs connaissent des hausses importantes (+62%, +83% et +70%). La production horticole connaît aussi un essor considérable. Elle augmente de 18,0%, alors que l'année précédente, elle n'avait augmenté que de 1,6%.

Concernant l'agriculture industrielle, l'arachide enregistre une hausse de 57% à cause de la bonne pluviométrie, des semences améliorées et des intrants. La production de tomate connaît un repli de 41,%, suite à la réorientation des producteurs vers d'autres spéculations.

Les sous-secteurs de la pêche et de la chasse connaissent une hausse de 4,8% en 2015. La production du cheptel a été portée en hausse de 5,6% et celle de la volaille et de lait améliorée.

La pêche a vu ses performances baisser dans la pêche artisanale (-1,0%) ; pour la pêche industrielle cependant, une hausse de 7,9% est notée.

- **Le secteur secondaire**

Dans le secteur secondaire, on connaît une hausse de 7,1% en 2015 contre 5,3% en 2014.

Le sous-secteur des matériaux de construction connaît une progression de 13,6 % en 2015 contre 7,4 % en 2014. Cette situation est favorisée par l'implantation de plusieurs usines de ciment, les importants chantiers initiés par l'Etat dans le domaine de construction de routes, de logements sociaux et d'aéroport entre autres.

Le sous-secteur de l'énergie connaît une baisse de son accroissement qui passe de 6,2% en 2015, lorsqu'en 2014, il était de 9,7%. Les sous-secteurs électricité et eau connaissent des hausses de 6,1% et 4,5% en 2015.

Le sous-secteur de la production chimique enregistre une augmentation de 32,4 % en 2015, tandis qu'en 2014, elle n'était que de 0,2%. La production d'engrais et d'acide phosphorique ayant augmenté respectivement de 32,8 % et 29 %.

Les importations de pétrole brut ont augmenté de plus de 30% en 2015. Les importations de produits raffinés, quant à elles, augmentent de 5,8% la même année. Ces tendances se traduisent pour le secteur pétrolier par des performances matérialisées par une hausse de 35,5 % en 2015, alors qu'en 2014, un recul de 13,7% était noté.

L'industrie de la transformation et de la conservation de viande et du poisson connaît une hausse de 8,8% en 2015, alors que l'année précédente, elle enregistrait 0,3% de progression. La production de céréales alimentaires augmente de 11,6% contre 0,4% en 2014. Les sous-secteurs de la métallurgie, du bois, d'égrenage du coton et de fabrication de textile ont moins contribué à l'essor du secteur secondaire, même si elles ont connu des hausses respectives de 5,1%, 4,2 % et 2,1 % en 2015.

- **Le secteur tertiaire**

Pour l'année 2015, un ralentissement est noté dans le secteur ; en effet, une progression de 4,1% y était enregistrée en 2014, alors qu'en 2015, celle-ci n'est que de 3,8%.

Dans le même ordre d'idée, concernant le commerce, une hausse de 3,9% est enregistrée, tandis qu'en 2014, elle était de 5,4%. Cette situation s'explique par la baisse de la vente des véhicules et des hydrocarbures.

Dans le domaine de l'immobilier aussi, un ralentissement est observé, la croissance passant de 4,7 % en 2014 à 3,4 % en 2015. Cette situation trouve son explication dans la diminution des services d'hébergement et de la restauration. Les résultats enregistrés pour le tourisme montrent une baisse de 3,6 % en 2015 après un repli de 0,9 % en 2014.

Le sous-secteur des postes et des télécommunications enregistre aussi une perte de vitesse (+3,3% en 2015 contre 2% en 2014). La forte concurrence entre les opérateurs téléphoniques a surtout affecté ce sous-secteur.

Relativement au transport, on note une hausse de 9,5%, alors qu'une progression de 2,0% était enregistrée en 2014. Des efforts sont faits dans le domaine du transport, tels que le développement du réseau routier, la densification du parc automobile entre autres.

Concernant les services financiers, 9,0% et 4,6% sont les progressions connues entre 2015 et 2014. La raison en est la multiplication des banques et des services de transferts financiers.

Environnement social

Les informations présentées dans cette partie sont tirées du rapport de l'Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) de 2015.

Caractéristiques sociodémographiques

- Niveau d'instruction

Au niveau national, 47% de la population n'a pas de niveau d'instruction, alors que 23% et 30% ont les niveaux primaire et secondaire/moyen ou plus.

Le niveau d'instruction des femmes reste faible. En effet, 50,9% d'entre elles n'ont jamais fréquenté l'école. Chez les hommes, cette proportion est de 36,9%. Pour les niveaux primaire et secondaire/moyen ou plus, ces proportions sont respectivement 21,8% et 27,3% chez les femmes, et de 25,9% et 37,2% chez les hommes.

- Bien-être économique

Le bien-être économique des ménages est appréhendé à travers le quintile de bien-être économique. Les résultats montrent que 20% de la population est classé dans le quintile pauvre. Ce pourcentage est le même pour tous les autres quintiles.

Toutefois, des disparités existent selon le milieu de résidence. Le troisième quintile concerne 21,8 % de la population rurale contre 17,6% urbain. Le milieu rural est plus affecté par la pauvreté. Le quintile le plus bas et le second concernent 33,7% et 31,2% de la population. Le milieu urbain enregistre pour ces deux catégories 2,2% et 5,5%. Les deux derniers quintiles assez riches et riches concernent respectivement 33,3% et 41,3% pour le milieu urbain. Le milieu rural enregistre, quant à lui, 9,7% et 3,6%.

- **Religion et ethnie**

Le Sénégal se caractérise du point social par sa diversité linguistique et religieuse. Au niveau linguistique, la cohabitation crée de forts liens entre les différents groupes à travers le cousinage à plaisante. Les ethnies sont les Sérères, les Pulaar, les Wolofs, Mandingues, Diolas, Soninkés entre autres. Les ethnies étrangères viennent renforcer ce brassage.

Du point de vue religieux, la liberté de culte au Sénégal permet à tout un chacun de s'épanouir dans ses croyances telles que le monothéisme, paganisme et autres. Musulmans, chrétiens, animistes et ceux sans religions se côtoient. Cette solidarité entre religions se manifeste à travers les fêtes religieuses qui constituent des occasions de partages et de solidarité.

Condition de vie des ménages

- **L'approvisionnement en eau**

Les résultats de l'EDS continue de 2015 montrent qu'au Sénégal, 74,2% des ménages ont accès à une source d'eau améliorée. Des disparités sont notées selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 84,9% des ménages ont une source d'eau améliorée contre 62,6% en milieu rural. La répartition par source d'approvisionnement révèle que dans l'ensemble, 16,2% des ménages dispose d'un robinet dans le logement ou dans la concession. En milieu urbain, ce pourcentage passe à 25% et en milieu rural à 6,8%. On remarque que les robinets publics et les fontaines concentrent les plus forts pourcentages des ménages qui les utilisent. Au niveau national, on a 35,3% en milieu urbain 43,3% et en milieu rural 26,7%. Les forages et les puits à pompe occupent aussi un pourcentage important. On enregistre 16,1% des ménages qui les utilisent au niveau national. L'usage de cette source d'eau reste plus important en milieu rural (18,8%), le milieu urbain enregistrant un pourcentage de 13,5%.

La consommation de boisson issue de sources non améliorées touche 20% des ménages nationaux. En milieu urbain, 8,5% des ménages sont concernés et en milieu rural 32,3%.

- **Les toilettes**

L'utilisation des toilettes et de latrines varie selon le type. En effet, en ce qui concerne les toilettes améliorées et non partagées, 42,5% des ménages en disposent tandis que ce pourcentage évolue entre 51,3% en milieu rural et 33,0 en milieu urbain. Concernant les toilettes partagées, 22,6% des ménages en possèdent au niveau national, 37,3% en milieu urbain et 6,7% en milieu rural. Les toilettes non améliorées sont plus accentuées en milieu rural (60,3%) dont le pourcentage dépasse le niveau national (34,9%), le milieu urbain enregistrant le pourcentage le plus faible.

- **Caractéristiques des logements**

Caractéristiques du logement

Au niveau national, 60,2% des ménages ont accès à l'électricité. Des disparités existent entre le milieu rural (86,9%) et le milieu urbain (31,8%).

Pour le revêtement du sol, les matériaux les plus courants sont le ciment, le carreau et les bandes de vinyle ou asphalte qui représentent respectivement 37,0%, 23,7% et 15,4%. Quel que soit le type de matériaux, des disparités selon le milieu de résidence sont notées. On a pour le ciment 33,7% pour le milieu urbain et 40,5% pour le milieu rural. Pour le carreau, 37,7% contre 8,5% et pour les bandes de vinyle ou asphalte 18,7% contre 11,8%.

Relativement au nombre de pièces utilisées pour dormir, la majorité des ménages en ont 3 et plus. Les pourcentages de ménages sont 60,4% au niveau national, 68,6% en milieu rural et 52,7% en milieu urbain.

Lieu et combustible de cuisson des repas

Pour la cuisson des repas, les endroits plus fréquemment utilisés sont « dans la maison » et concernent 55,3% de ménages nationaux, 52,6% de ménages ruraux et 57,9% de ménages urbains. Pour les combustibles de cuisine, le plus utilisé par les ménages reste la paille/branchage/herbe (45,6%) pour le niveau national, tandis que pour le milieu urbain, 17,5% des ménages sont concernés, beaucoup moins qu'en milieu rural avec un pourcentage de 77,8%.

Le gaz propane liquéfié/gaz naturel/biogaz occupent la deuxième place au niveau national avec 23,5%. Pour ce combustible, le pourcentage de ménages utilisateurs est de loin plus importants en milieu urbain (41,6%) qu'en milieu rural (3,8%).

Globalement, l'utilisation de solides est importante : 68,9% des ménages nationaux, 92,5% des ménages ruraux et 47% des ménages urbains.

Biens d'équipement des ménages

Concernant les biens du ménage, ils permettent d'améliorer les conditions de vie des ménages et constituent en ce sens un indicateur du niveau de vie.

Les résultats de l'EDS-Continue 2015 montrent que le bien qui vient en tête est le téléphone portable.

En effet, 93,1% des ménages sénégalais en possèdent. En milieu rural, 88,5% des ménages en possèdent contre 97,3% en milieu rural. Les appareils électroménagers comme la radio et la télévision viennent en deuxième et troisième position avec respectivement 64,7% et 55,5%. Cependant, des disparités existent selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 61,1% ont une radio et 80,1% une télévision. En zone rurale, la proportion de ménages possédant la radio est plus importante (80,1%) contre 28,8% pour celle ayant un poste téléviseur.

Le moyen de transport reste encore peu détenu par les ménages. Au niveau national, 21,5% ont une charrette, tandis que 12,5% détient une bicyclette. Les ménages ruraux sont plus dotés que ceux urbains. Pour la bicyclette, on a respectivement 16,4% contre 8,4%. Pour les charrettes tirées par un animal, on enregistre 39,4% contre 4,9%.

La possession de voiture reste encore le fait de seulement 7,8% des ménages nationaux. Toutefois, cette proportion reste plus forte en ville (11,2%) qu'en campagne (4,1%).

La possession de terres agricoles et d'animaux de fermes représente respectivement au niveau national 4,1% et 56,6%. Pour ces biens, les ménages ruraux sont plus lotis que ceux urbains. Les terres sont possédées respectivement pour les proportions de 69,4% et 10,1%, tandis que pour les animaux de fermes, ce sont respectivement 80,0% contre 35,0%.